

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le quinze novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie (*procuration d'E. NOUVELLET*) – RETIF Jean-Philippe (*procuration de P. LAMBERT*) – BOIREAU Christophe - RICHEL Marie-Christine - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa –PLANCHENAU Florence - HERVE Véronique - SAINT- JEAN Stéphanie.

EXCUSES : MM. NOUVELLET Elisabeth (*procuration à M. SEYEUX*) - LAMBERT Philippe (*procuration à JP RETIF*) - GUION José - DANGUY Dominique.

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

- Procès-verbal de la dernière réunion adopté à l'unanimité.

☞ Information sur les décisions prises par le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du 8/4/2014 :
☞ signature contrat de maintenance préventive avec Urgence et Secours de Beaucouzé pour l'entretien du défibrillateur (130 € HT / an)
☞ signature devis actualisé réfection des peintures intérieures de la Mairie avec EURL MOREL peinture successeur de M. MASSON (2751 € HT)

❶ **FONDS DE CONCOURS CASVL :**

Le Conseil Municipal prend une délibération pour valider le fonds de concours attribué à la Commune concernant l'aménagement de la nouvelle voirie et sécurité entrée du bourg et autoriser le Maire à signer la convention. Il s'élève à 30% du montant HT des travaux soit environ 18000€. Il manque la ligne de stop au chemin de l'an 2000.

❷ **MODIFICATION DES STATUTS DU SIVU LOIRE LONGUE**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification des statuts du SIVU suite au retrait de la commune de Saint Martin de la Place. Le SIVU se trouve désormais 1 place du Maréchal Leclerc à Longué.

❸ **CASVL : FIN DE MISE A DISPOSITION DE BIENS**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la fin de la mise à disposition des biens et des équipements pour la compétence voirie à la Commune pour les travaux de voirie de 2002 à 2011.

❹ **ADS LONGUEEN : AUTORISATION DES DROITS DES SOLS**

Un pôle urbanisme est désormais installé à Longué pour la gestion du droit des sols (permis de construire, déclarations préalables, etc...). Les deux secrétaires de Blou ont participé à une réunion à Longué à ce sujet. Le pôle sera définitivement opérationnel au 1^{er} janvier 2018. A cet effet, Mme le Maire est autorisée à signer la convention à venir entre la Commune et la Ville de Longué-Jumelles en lieu et place de la précédente convention qui existait avec le Grand Saumurois.

❺ **TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

La compétence assainissement sera transférée à la CASVL au 1^{er} janvier 2018. Au préalable, la commune doit fixer les tarifs qui seront applicables en 2018 car ceux-ci doivent être votés avant le 31/12. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de maintenir les mêmes tarifs qu'en 2017 soit 68€ pour l'abonnement et 1€ par m³ d'eau consommée pour la part variable.

⑥ TRAVAUX MUR PLACE DE LA MAIRIE

Le mur Place de la Mairie présente de fortes dégradations. Des travaux doivent donc être réalisés au plus vite pour des questions de sécurité. Deux devis ont été demandés. Le mur est mitoyen avec la famille Mesfrey qui a été rencontré pour réaliser de leur côté des travaux. Adopté à l'unanimité.

⑦ ECOLE

Christophe BOIREAU fait le compte rendu du conseil d'école qui a eu lieu la veille. Un devis va être demandé pour installer un pare ballon au-dessus du grillage séparant l'école et le terrain multisports.

Le nom de l'école devrait être décidé officiellement très prochainement.

Concernant les rythmes scolaires, après avoir fait un tour de table avec les parents, enseignants et élus, il y a beaucoup d'incertitudes pour l'année prochaine. Les élus sont beaucoup moins optimistes pour maintenir les TAP à la rentrée prochaine.

⑧ QUESTIONS DIVERSES

⇒ Subventions : remerciements des amis de la butte et l'ADMR.

⇒ Comité des Fêtes : les travaux de placo sont finis. Les employés communaux feront la peinture dès que possible.

⇒ Cantine : Après discussion avec l'agent communal, il s'avère qu'elle ne sollicite pas de matériel supplémentaire si ce n'est un autre porte-couvert destiné à lui permettre de diminuer la charge de la vaisselle à mettre dans le lave-vaisselle.

⇒ Stagiaire : Benoît ROGER a effectué un stage non rémunéré de deux semaines à sa demande.

⇒ Repas des anciens : 47 convives y ont participé le 12 novembre.

⇒ Site internet : la commune est encore avec la com-com Loire-Longué. Fabrice RAIMBAULT va se renseigner pour supprimer cette anomalie.

⇒ Eclairage public : Une lanterne pourrait être installée sur le Chemin Piétonnier par chez M. MORTREAU.

⇒ Panneaux : le parking de l'école n'est pas signalé. Prévoir l'achat de panneaux.

⇒ Chemin des Enfants de l'An 2000 : une demande de création d'un portail a été faite avec sortie sur la rue de l'An 2000. Après discussion, le Conseil serait favorable sous réserve de conformité avec le Code de l'Urbanisme.

⇒ Téléthon : il aura lieu les 9 et 10 décembre. La commission animation se réunira le 28 novembre à 20h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

PROCHAIN CONSEIL MARDI 12 DECEMBRE 2017